

Communiqué de presse

Une catastrophe pour l'agriculture neuchâteloise !

Le comité de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture a pris connaissance des dernières décisions du Parlement fédéral concernant la politique agricole 2014-2017. Le constat est alarmant, car le projet pénalise l'agriculture nourricière et favorise à outrance les prestations écologiques et le paysage. Au final, bon nombre d'exploitations auront intérêt à cesser toute production. Avec un minimum de bétail sans affectation particulière et un maximum de surfaces écologiques, la charge en travail sera réduite de 80 % et le revenu agricole restera à son bas niveau actuel.

Avec les prix des produits agricoles que l'on connaît actuellement, la plupart des productions de notre agriculture sont déficitaires. Elles restent néanmoins rentables grâce aux paiements directs qui leurs sont liés. Concrètement, il s'agit de la prime à la vache que nos parlementaires ont décidé de supprimer. Il ne faut pas non plus s'attendre à une hausse du prix du lait, car les mesures que proposait la défense professionnelle pour remettre de l'ordre sur le marché du lait ont, elles aussi, été refusées, tout comme un soutien aux céréales fourragères. Pire encore, les exploitations qui ont une certaine intensité de production seront fortement pénalisées sur le plan des paiements directs. Toutes les surfaces utilisées pour les cultures et la production de fourrages ne seront pas disponibles pour les prestations écologiques telles que jachères, prairies extensives, haies et bosquets.

Bien que les montants des paiements directs définis par les ordonnances ne soient pas encore disponibles pour faire des calculs précis, il apparaît clairement que la marge des productions agricoles, déjà très faible aujourd'hui, va disparaître avec la nouvelle politique agricole.

Difficile dans ces conditions de motiver les agriculteurs à continuer de produire des denrées alimentaires de proximité. Peu à peu, ils passeront à toute écologie en complétant leurs revenus agricoles par des travaux annexes ou des salaires issus d'un autre secteur d'activité.

Bien entendu, tout ce qui ne sera plus produit en Suisse le sera à l'étranger avec des normes environnementales moins sévères, une exploitation de la main d'œuvre et des transports en plus. Considéré globalement, le bilan écologique de cette réforme de la politique agricole sera désastreux, mais malgré tout non visible pour le consommateur suisse. Ainsi, l'adage qui dit que "ce que l'on ne voit pas, ne dérange pas" prend en effet tout son sens.

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture

Marc Frutschi, président 079.383.69.26

Cernier, le 19 décembre 2012